

## Communiqué de presse – 18 février 2009



## Accord de partenariat entre l'AFE et Récyllum

Mardi 17 février 2009, le professeur Christian Corbé, président de l'Association française de l'éclairage (AFE), et Michel Touzeau, président de Récyllum, ont signé un accord de partenariat. Cet accord vise à un échange d'expertise qui permettra de relayer et d'optimiser les messages diffusés auprès des différents publics des deux organisations à but non lucratif.

### Récylum et l'AFE

L'Association française de l'éclairage, ou AFE regroupe plus de 1 000 acteurs français de l'éclairage<sup>1</sup>. Sa mission est de former, d'informer et de promouvoir l'éclairage facteur de bien-être, respectueux de l'environnement et économe en énergie. Elle dispose d'un comité scientifique, le CIE France, dont les membres portent la voix de la France dans les instances de normalisation internationales, européennes et françaises.

Récylum est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour l'élimination des lampes usagées. Il réunit près de 500 producteurs de lampes<sup>2</sup>. Il organise pour leur compte la collecte et le recyclage des lampes usagées et informe les détenteurs de lampes, professionnels et particuliers, sur les enjeux du recyclage et les solutions de collecte à leur disposition.

C'est tout naturellement que ces deux spécialistes, l'un des lampes et l'autre des lampes usagées, ont décidé de formaliser leur collaboration au travers d'un partenariat.

### Le partenariat

L'AFE réunit un grand nombre de prescripteurs et de détenteurs de lampes directement concernés par la réglementation sur la fin de vie des lampes. Par ailleurs, son Centre de formation et de perfectionnement en éclairage touche un large public d'adhérents et de non-adhérents très concernés par cette problématique environnementale (installateurs, services techniques de villes, distributeurs, etc.).


**Ainsi, l'AFE s'engage à fournir à ses adhérents, partenaires et stagiaires une information complète sur la collecte et le recyclage des lampes, en s'appuyant sur l'expertise technique de Récyllum.**

Les adhérents de Récyllum sont directement concernés par les activités de l'AFE. Par ailleurs, Récyllum a une importante mission d'information et de sensibilisation du grand public et des professionnels. Ainsi, **Récylum s'engage à diffuser auprès de ses adhérents les informations concernant les activités de l'AFE, puis à s'appuyer sur l'expertise de l'AFE pour élaborer ses documents d'information à destination des détenteurs de lampes usagées.**

De plus, Récyllum et l'AFE collaboreront sur des **actions de communication communes** dès lors qu'une opportunité conforme à leurs missions respectives se présentera.

### Contacts presse

AFE, Pierre-Yves Monleau • [pymonleau@afe-eclairage.com.fr](mailto:pymonleau@afe-eclairage.com.fr) – [www.afe-eclairage.com.fr](http://www.afe-eclairage.com.fr)

Récylum, Ophélie Plantard • [oplantard@recylum.com](mailto:oplantard@recylum.com) – [www.recylum.com](http://www.recylum.com) 

PRIX APPEL LOCAL

<sup>1</sup> Médecins, ophtalmologues, architectes, installateurs, urbanistes, décorateurs, ingénieurs des villes, distributeurs d'énergie, bureaux d'études, fabricants, etc.

<sup>2</sup> Producteur au sens de la réglementation : tout metteur sur le marché français tel qu'un fabricant ou un importateur de lampes